

Albert Einstein s'est affilié à la section locale 552 du syndicat American

Federation of Teachers à l'Université de Princeton en 1938. Interrogé sur ses

motivations, Einstein a répondu: *"J'estime qu'il est important, voire indispensable,*

pour les travailleurs intellectuels de s'assurer de la protection de leurs

droits, de leur statut économique et d'influencer la sphère politique."



L'Internationale de l'Education est une organisation syndicale mondiale de personnels de l'éducation, dont les **29** millions de membres représentent tous les secteurs de l'éducation, du pré-scolaire à l'universitaire, par le biais de ses **349** organisations dans **165** pays et territoires.

colophon

Adresse:

Internationale de l'Education
5, bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél.: +32 2 224 06 11
Fax: +32 2 224 06 06
headoffice@ei-ie.org
www.ei-ie.org

Editeur responsable:

Fred van Leeuwen,
Secrétaire général

Rédaction:

Dominique Marlet



MONDES DE L'ÉDUCATION



En Afghanistan, de nombreux parents rechignent encore à scolariser leur fille en raison du manque d'enseignantes. Si les parents acceptent que leur fils soit instruit par une femme, ils n'autorisent pas leur fille à recevoir un enseignement d'un homme.



Internationale de l'Éducation

RAPPORTS MONDIAUX	2-3
ÉDUCATION POUR TOUS	4-5
ACTIVITÉS DE L'IE	6-7
DROITS DES PERSONNELS	8-9
ACTUALITÉ DES AFFILIÉS	10-11
ENSEIGNANTS CONTRACTUELS	12
TRAVAIL DES ENFANTS	13
PUBLICATIONS	14
UNE JOURNÉE DANS LA VIE DE	15

Bilan des actions gouvernementales en faveur des femmes

Il y a dix ans, les États réunis à la 4^e Conférence des Nations Unies sur les femmes à Beijing (Pékin) prenaient l'engagement d'éliminer toutes les lois discriminatoires envers les femmes. Cinq ans plus tard, en juin 2000, une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies faisait le point sur la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, et les États adoptaient un document final dans lequel ils se sont engagés à "réviser leurs législations nationales en vue de s'efforcer de supprimer les dispositions discriminatoires dès que possible, de préférence d'ici à 2005". Mais alors que l'échéance de 2005 se

rapproche, un certain nombre de lois explicitement discriminatoires à l'égard des femmes restent en vigueur dans beaucoup de pays.

L'IE participe au bilan de Beijing+10 et sera présente, en mars prochain à New-York, à la conférence d'évaluation qui se tiendra lors de la 49^e session de la Commission de l'ONU sur le statut des femmes.

Au-delà du bilan, forcément négatif, l'IE et ses affiliés devront également veiller à ce que l'évaluation n'aille pas de pair avec une dilution des engagements de Beijing par une coalition d'États néo-conservateurs.

Les enseignants ont la plus forte influence

Plusieurs rapports internationaux récents peuvent être utilisés par les syndicats d'enseignants pour appuyer leurs revendications auprès des gouvernements.

Trois rapports internationaux viennent d'être publiés. Le plus récent est l'étude PISA 2003, publiée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) le 6 décembre. Il s'agit davantage d'une comparaison des performances scolaires des adolescents dans 41 pays que d'une étude sur l'éducation. Un autre rapport de l'OCDE a été publié en novembre, il s'intitule *"Attirer, former et retenir des enseignants de qualité"* et s'attaque au problème de la pénurie d'enseignants dans les pays industrialisés. La troisième étude est le rapport annuel de suivi de l'initiative Education Pour Tous. Il porte cette année sur la qualité de l'éducation et contient des recommandations pertinentes sur l'importance d'accorder aux enseignants de bons salaires et de bonnes conditions de travail. Les trois études ont un point commun: toutes mettent l'enseignant au centre du processus éducatif: *"Les enseignants ont la plus forte influence sur l'apprentissage"* dit le rapport EPT 2005.

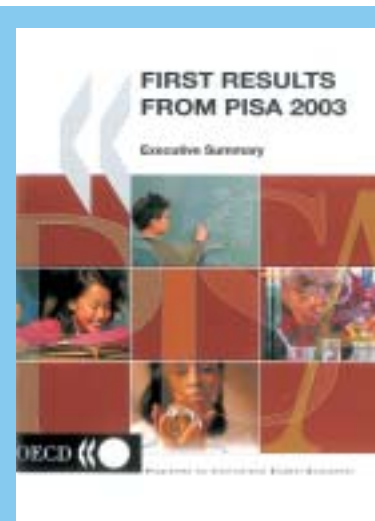
Le rapport EPT est très positif vis-à-vis des enseignants. Il insiste sur la nécessité pour les pouvoirs publics de leur garantir une formation professionnelle certifiée avant l'entrée en fonction et de créer les conditions leur permettant de bénéficier d'une formation continue tout au long de leur carrière, de leur octroyer de bonnes conditions de travail et des salaires proportionnels à leurs qualifications. Le rapport note que les pays qui ont atteint les meilleurs résultats en niveaux d'apprentissage sont ceux qui ont le plus investi, et le plus régulièrement, dans la profession enseignante. Mais le rapport souligne également que dans de nombreux pays, l'amélioration de l'accès à l'école n'a pas été compensée par une augmentation équivalente des ressources et des installations.

S'agissant des salaires, du statut et de la motivation des enseignants, le rapport EPT souligne la contradiction entre le besoin criant d'enseignants et le peu d'attractivité de la profession. Le rapport EPT cite notamment

le cas de la Sierra Leone, où les *"instituteurs communautaires"* doivent survivre avec des salaires de misère de moins de 50 dollars par mois.

Sur la question du financement de l'éducation aussi, le rapport EPT est un bon allié. Rappelant le seuil de 6% du PNB consacré à l'éducation, il fustige la communauté des donateurs qui n'a pas vraiment appliqué les déclarations faites en 2000 à Dakar. Le rapport critique notamment la Banque mondiale qui, dans ses chiffres, tend à confondre prêts et investissements dans l'éducation. Le rapport constate également que l'Union européenne n'a pas véritablement augmenté ses fonds de développement en faveur de l'éducation, malgré l'adoption en 2003 d'une résolution demandant le doublement des montants communautaires en faveur de l'éducation de base.

L'étude PISA 2003 de l'OCDE, publiée en décembre 2004, est le genre d'outil comparatif qui ravit les médias et angoisse les gouvernements. L'IE a émis une



OCDE/PISA

► Le rapport PISA 2003 de l'OCDE **"Apprendre aujourd'hui, réussir demain"** compare les résultats des tests que des élèves de 41 pays ont subis dans différents domaines. L'étude mesure d'abord les performances générales des systèmes éducatifs, ensuite l'équité entre écoles et systèmes nationaux, et ensuite les disparités. L'IE a publié un communiqué estimant que ce rapport illustre les risques liés à une interprétation simpliste des résultats des tests sur la performance des systèmes éducatifs.

Calendrier

Conférence annuelle des fédérations syndicales internationales – Genève, Suisse	11-12 janvier
Audition du CSEE "L'Europe a besoin d'enseignants" – Bruxelles	17 janvier
Forum économique mondial – Davos, Suisse	26-30 janvier
Forum social mondial – Porto Alegre, Brésil	26-31 janvier
Réunion du Comité directeur de l'IE – Washington	9-10 février
43e Session de l'ONU sur le développement social – New-York	9-18 février
Comité pan-européen de l'IE sur l'enseignement supérieur et la recherche – Bruxelles	9-11 février
Table ronde pan-européenne de l'IE sur la formation des enseignants – Dublin, Irlande	20-21 février
49e session de la Commission de l'ONU sur les femmes - Beijing+10 – New York	28 février -11 mars
Bureau pan-européen IE/CSEE – Bruxelles	14 mars
25e Bureau exécutif de l'IE – Bruxelles	12-14 avril
4e session du Forum permanent de l'ONU sur les questions autochtones – New-York	16-27 mai
Groupe de travail du TUAC sur l'éducation, la formation et l'emploi – Paris	24-25 mai
93e session de la Conférence internationale du travail de l'OIT – Genève	31 mai-16 juin

sur l'apprentissage

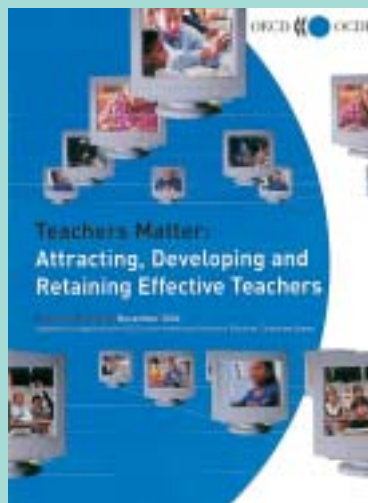


EPT

2 > **Le Rapport de suivi mondial sur l'Education Pour Tous 2005**, qui est le rapport d'évaluation de l'ONU sur les progrès réalisés chaque année autant dans les programmes internationaux que dans les stratégies nationales pour atteindre l'objectif de l'EPT, porte cette année sur la qualité de l'éducation. Le rapport est rédigé par un comité de rédaction international indépendant où siège une représentante de l'IE. Le rapport 2005 a officiellement été lancé le 8 novembre. Le rapport fournit une analyse détaillée des facteurs clé qui influencent la qualité de l'éducation, comme les ressources financières et matérielles des écoles, le nombre et la formation des enseignants, les matières fondamentales, la pédagogie, la langue, le volume horaire de l'enseignement, les équipements et le leadership.

déclaration demandant la plus grande prudence quant aux conclusions à tirer de ce genre d'étude, forcément réductrice. Principale critique de l'IE: les tests sont effectués indépendamment des programmes scolaires en vigueur dans les 41 pays, et surtout ils ne portent que sur certaines matières théoriques, réduisant l'éducation à l'apprentissage des mathématiques, de la lecture et de l'écriture.

Sur la question des budgets destinés à l'éducation, le rapport PISA de l'OCDE estime que des dépenses élevées ne sont pas nécessairement la clé du succès, citant l'exemple de la République tchèque, de la Finlande, du Japon et des Pays-Bas qui ont fait mieux que la moyenne, alors que les Etats-Unis, avec leur budget plus



OCDE

3 > En avril 2002, le comité de l'éducation de l'OCDE a lancé une étude de deux ans dans 25 pays sur le thème "Attirer, former et retenir des enseignants de qualité". L'idée était de constituer une collaboration entre acteurs de l'éducation afin d'aider les gouvernements à concevoir et mettre en œuvre des politiques permettant d'améliorer l'apprentissage dans les écoles. L'IE a été consultée sur le projet de texte, et une partie des remarques de l'IE a été prise en considération dans l'étude finale intitulée: "**Le rôle crucial des enseignants : attirer, former et retenir des enseignants de qualité**".

a qualité est reflétée par une gamme d'indicateurs comprenant les dépenses publiques en faveur de l'éducation, le ratio élèves/enseignant, la qualification des enseignants, les résultats scolaires et la durée de la scolarité. La proportion des budgets en faveur de l'éducation par rapport au PNB est plus élevée dans les pays riches qui ont déjà réalisé l'EPT (moyenne régionale: 5,52% en Amérique du Nord et Europe de l'Ouest) que dans les pays qui doivent développer des systèmes scolaires sous-équipés (3,3% en Afrique sub-saharienne, 3,9% en Asie de l'Est et le Pacifique). Rapport mondial EPT 2005, p.21

élevé, ont eu des résultats inférieurs à la moyenne. "Nous pouvons être d'accord sur le fait que les seules dépenses ne sont pas un facteur déterminant, mais elles sont la condition nécessaire à un

développement durable de l'éducation", a estimé Fred van Leeuwen.

PISA contient une section intéressante sur les caractéristiques des écoles. La parole y est donnée aux enseignants qui déplorent un problème grandissant de discipline chez les élèves. L'étude évoque l'absentéisme des élèves, l'indiscipline, les comportements perturbants, reconnaissant les conditions difficiles de l'exercice de la profession.

Un deuxième rapport de l'OCDE traite spécifiquement de la pénurie des enseignants: "*Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*". L'IE est d'accord avec les conclusions du rapport selon lesquelles la pénurie d'enseignants n'est pas seulement une question de quantité mais aussi de qualité. Le rapport de l'OCDE propose des solutions, mais sans précisions budgétaires. Comme souvent, l'OCDE présume implicitement que les budgets publics ne peuvent être augmentés ou qu'ils risquent encore d'être diminués.

Parmi les recommandations de l'OCDE, les termes dialogue, consultation, implication des enseignants reviennent souvent. L'IE aurait préféré que le terme plus explicite de "*les enseignants et leurs organisations représentatives*" soit plus souvent utilisé (trois fois seulement dans un rapport de 230 pages).

En conclusion, les trois rapports reconnaissent que l'enseignant est au cœur du processus d'apprentissage et qu'en tant que tel il doit être écouté, respecté et apprécié.

Des législations fragilisent les droits des enfants

Un rapport du Bureau International de l'Éducation, une agence de l'UNESCO, souligne que l'éducation n'est pas obligatoire dans 25 pays du monde, que 31 pays n'ont pas d'âge légal pour travailler et que 37 ne fixent pas d'âge minimum pour se marier. "Le droit à l'éducation est trop souvent battu en brèche dans de nombreux pays qui n'interdisent pas le travail ou le mariage de très jeunes enfants, voire même leur envoi en prison", note le rapport.

Le BIE, qui a étudié la législation de 158 pays sur les droits de l'enfant et le droit à l'éducation, a constaté que là où ils existent, les âges légaux pour se marier, travailler, quitter l'école ou être pénalement responsable varie de 7 à 18 ans dans le monde.

Ces vides juridiques contredisent la Convention sur les droits de l'enfant, qui a été ratifiée par tous les États membres des Nations Unies, à l'exception des États-Unis et de la Somalie.

"Si les âges minimums sont incohérents ou illogiques, la première conséquence est que les enfants courent le risque d'être exploités",

souligne l'un des auteurs du rapport, Angela Melchiorre. "Leur droit à l'éducation est menacé par le travail des enfants, les mariages précoces et les peines de prison", a-t-elle estimé.

Six pays (Cambodge, Luxembourg, Mauritanie, Mexique, Pologne et Togo) ne fixent pas d'âge légal pour la responsabilité pénale et dans quarante autres, dont l'Australie, le Royaume-Uni et de nombreuses ex-colonies britanniques, l'âge minimum est fixé à sept ans.

Dans certains pays, garçons et filles perdent leur statut d'enfant dès qu'ils sont mariés, alors que le mariage est parfois autorisé dès un très jeune âge.

"At What Age ... are Children Employed, Married and Taken to Court" publié par le BIE et le projet Right to Education, 2004
www.right-to-education.org

"Les filles éduquées devenant des femmes éduquées peuvent être plus productives en agriculture et dans leurs communautés." Si nous voulons changer le monde, et nous le voulons tous, il y a une chose à faire: éduquer les filles."

Catherine Bertini, lauréate du Prix mondial 2003 de l'alimentation

103,5 millions

Le nombre d'enfants non scolarisés en âge d'aller à l'école primaire est passé de 106,9 millions en 1998 à 103,5 millions en 2001. Les filles représentent 57% de ce groupe (et plus de 60% dans les pays arabes et en Asie du Sud-Est).

Dans la plupart des pays, les enseignants sont d'accord sur le fait que la qualité de l'éducation peut être améliorée.

Bon nombre d'enfants quittent l'école sans avoir acquis des aptitudes de base suffisantes en lecture et en écriture. Le constat cruel ne s'applique pas qu'aux pays en développement. Un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) affirme que plus de 20% des adultes dans certains des pays les plus riches du monde sont incapables de lire et écrire en dehors du niveau le plus élémentaire.

La conscience de la qualité

Toutes les études reconnaissent que l'enseignant est le critère le plus déterminant en terme de qualité de l'éducation. Afin qu'ils puissent améliorer la qualité de l'éducation, il est important pour les enseignants d'être capables de réfléchir à leur propre enseignement, d'examiner d'un œil critique les méthodes utilisées et de chercher d'autres manières d'enseigner. Amener une plus grande "conscience de la qualité" parmi les enseignants et les aider à améliorer leur méthodologie et leurs compétences d'enseignement est primordial pour améliorer la qualité de l'éducation. Une des principales façons de le faire est d'évaluer systématiquement leur propre enseignement et ses résultats. Dans certains pays, l'objectif principal semble être d'évaluer tout le système éducatif, alors que dans d'autres l'accent semble être mis sur l'évaluation de chaque école, ou même de chaque individu.

Plusieurs risques sont liés aux développements actuels en matière d'évaluation. L'un des plus importants est que l'évaluation devienne trop axée sur les résultats facilement mesurables de l'école, sans tenir compte de la réalité complexe au sein des écoles. A ce sujet, le risque existe de voir les enseignants mis sur la touche lors du processus d'évaluation et devenir les simples objets de ce processus.

S'agissant des audits de qualité, l'IE met en garde contre le fait que "la qualité est quelquefois discutée en de tels termes que les élèves sont décrits comme des clients et l'éducation comme un produit vendu sur le marché." Dans les discussions entre enseignants et au sein de leurs organisations, il ressort un consensus selon lequel l'éducation est une activité unique et que la relation entre l'élève et l'enseignant ne peut être réduite à celle d'un client et d'un vendeur. Un regard sur l'histoire démontre que les enseignants célèbres du passé ne se sont jamais perçus comme des vendeurs d'éducation. Socrate ne se voyait certainement pas vendant de l'éducation à ses disciples, mais il considérait son enseignement comme un échange unique entre enseignant et étudiants contribuant au développement des deux. L'éducation de qualité ne doit pas être vue comme un bien de consommation, mais comme une interaction entre enseignants et élèves.

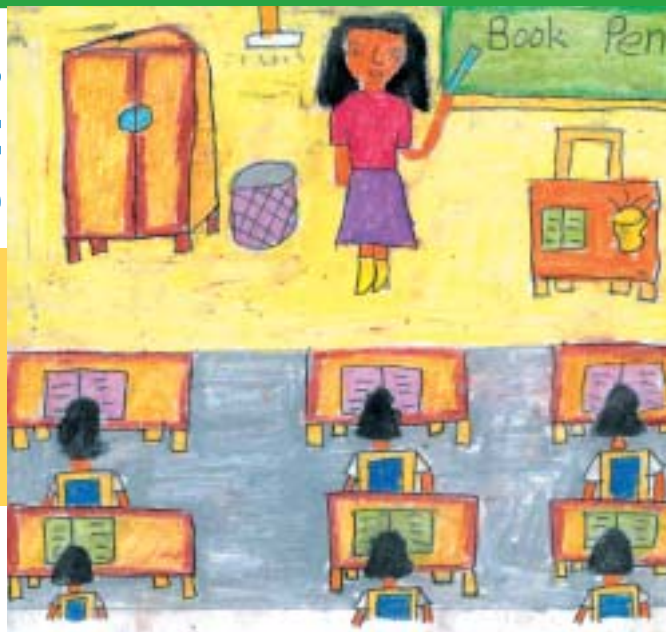
La liberté professionnelle de l'enseignant joue un rôle crucial dans le développement de

EDUCATION POUR TOUS

la qualité des enseignants qualité de l'enseignement et de l'apprentissage

UN BON ENSEIGNANT EST ...

En 1996, la National Union of Teachers publiait une étude où l'on pouvait notamment lire la description d'un bon enseignant par un élève écossais de 2/3ème année: "... très intelligent, ne crie pas, vous aide tous les jours, n'est pas autoritaire, a confiance en vous, est drôle, patient, vous explique clairement ce qu'il faut faire, vous aide quand vous faites des erreurs, note votre travail, vous aide à lire, vous aide à comprendre et a du courage."



la qualité dans l'éducation. La liberté professionnelle ne signifie nullement que l'enseignant puisse faire ce qu'il veut, mais que l'enseignant, qui connaît les étudiants, est la personne la plus compétente pour décider quelles méthodes utiliser en vue d'instaurer une situation d'apprentissage optimale. Les libertés profession-

leurs responsabilités en assurant à tous les citoyens le droit de recevoir une éducation de qualité. Un sujet aussi important ne peut être confié aux individus, aux entreprises privées ou au marché. Afin d'instaurer une éducation de qualité, il faut établir de bonnes pratiques et répondre aux demandes à tous les ni-

L'éducation est un droit humain. Il y a plus d'un demi siècle, la Déclaration universelle des droits de l'homme a octroyé à chaque individu le droit à l'éducation. Le fait que des millions d'êtres humains en soient encore privés aujourd'hui devrait nous remplir de honte.

Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies

nelle et académique des enseignants sont également d'une importance capitale si l'on veut que l'enseignement soit indépendant de toute influence politique, économique, idéologique ou religieuse, et ce, afin que les jeunes continuent de jouir du droit à l'esprit critique et qu'ils puissent l'exercer démocratiquement.

Rôle des pouvoirs publics

Les enseignants ne sont pas les seuls responsables d'une éducation de qualité. Les pouvoirs publics doivent assumer

veaux (la classe, l'école/institution et le système éducatif dans lequel les classes et les écoles/institutions s'insèrent). A long terme, il est impossible d'assurer en classe un enseignement de qualité si les écoles et le système éducatif dans son ensemble fonctionnent mal. Même si certains enseignants parviennent à établir de bonnes pratiques dans leur classe en dépit du dysfonctionnement des écoles/institutions et du manque de soutien de la part des autorités éducatives, cela ne dure pas. Nombreux sont les exemples où les ensei-

gnants tentent de faire de leur mieux malgré un manque de soutien des autorités locales et nationales. De telles situations se soldent trop souvent par du stress et l'usure des enseignants. Il risque aussi d'y avoir des problèmes dans un système proposant un excellent programme scolaire, mais où les enseignants ne reçoivent pas le soutien moral et financier nécessaire pour mettre celui-ci en pratique.

En conclusion, l'étude de l'IE estime qu'afin de soutenir les enseignants, les gouvernements et les autorités éducatives compétentes doivent:

- offrir aux enseignants une formation et des opportunités de développement professionnel de haute qualité;
- fournir aux enseignants et aux écoles les ressources nécessaires pour assurer une éducation de qualité;
- veiller à ce que les enseignants perçoivent un traitement comparable aux autres professions requérant le même niveau de qualifications et de responsabilité; et
- s'assurer que les enseignants reçoivent une reconnaissance morale.

"Une éducation de qualité: le rôle capital des enseignants" est le 14e document de travail publié par l'IE sur son site internet. Ce document de 20 pages, préparé pour la Conférence internationale de l'Éducation du BIE, souligne le rôle capital des enseignantes et enseignants pour dispenser une éducation de qualité. Le document offre d'abord, au point 2, une définition de la qualité et traite brièvement, au point 3, de la raison pour laquelle l'IE défend l'importance de la qualité dans l'éducation dans les discussions au cours des dernières années. Le point 4 focalise sur la description d'un bon enseignant, et le point 5 sur ce que peuvent faire les enseignants pour améliorer la qualité de l'éducation. Le point 6 traite des formes de soutien que les gouvernements et autorités éducatives peuvent apporter aux enseignants dans les efforts qu'ils déploient pour améliorer la qualité. Le point 7 aborde la question de savoir comment les syndicats d'enseignants peuvent améliorer la qualité dans l'éducation. Le point 8 enfin résume toute la problématique soulevée.

www.ie-ile.org/publications

Parlement des enseignants

Début novembre, l'IE a réuni à Brasilia un parlement des enseignants qui s'est prononcé résolument en faveur de la responsabilité des Etats dans le financement de l'éducation et a plaidé pour une formation pointue des enseignants.

Le parlement des enseignants a été organisé à Brasilia les 6-7 novembre à l'invitation de l'IE, de son affiliée CNTE du Brésil, et de l'UNESCO. Une cinquantaine de représentants des syndicats d'enseignants affiliés à l'IE y ont participé.

Le parlement a adopté une déclaration qui a été présentée au Groupe de Haut Niveau sur l'Education Pour Tous.

"L'efficacité de l'enseignant est le facteur individuel qui influence le plus les acquis et les résultats scolaires" note la Déclaration du parlement des enseignants, s'appuyant sur les conclusions d'études majeures. Partant de ce constat, les enseignants réunis en assemblée par l'IE ont formulé toute une série de demandes aux gouvernements. Elles portent sur les critères de forma-

tion, les conditions d'emploi, le financement de l'éducation et l'administration des écoles. Les recommandations sont destinées à garantir que "chaque enfant reçoive un enseignement dispensé par des enseignants qualifiés et qu'il fréquente des écoles gérées efficacement en vue d'un apprentissage optimal".

Développant l'exigence de qualité de l'enseignement, le parlement exhorte notamment les gouvernements d'octroyer à tous les enseignants une formation professionnelle certifiée avant l'entrée en fonction et de créer les conditions leur permettant de bénéficier d'une for-

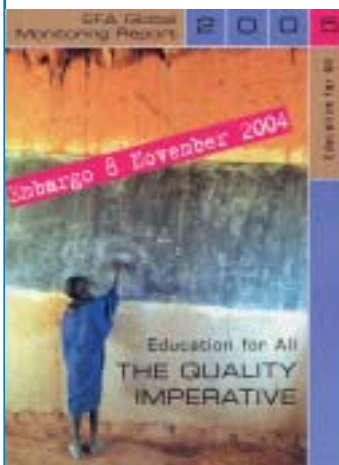
mation continue tout au long de leur carrière.

Suivant la recommandation du parlement des enfants qui s'était réuni l'année dernière, le parlement des enseignants a repris à son compte l'exigence qu'il y ait au moins un enseignant pour trente élèves.

La déclaration a été très favorablement accueillie par le Groupe de haut niveau de l'EPT qui se réunissait précisément sur la thématique de la qualité de l'Education. La déclaration finale du groupe reprend d'ailleurs des éléments de la Déclaration des enseignants.



Accélérer les changements pour atteindre l'EPT



Le rythme des progrès est "insuffisant" pour atteindre l'Education Pour Tous à la date-butoir fixée à 2015, a conclu le Groupe de haut niveau sur l'EPT, qui s'est réuni à Brasilia du 9 au 10 novembre. Dans leur communiqué, les participants reconnaissent que des progrès considérables ont été accomplis et que l'aide bilatérale en matière d'éducation s'est accrue. Ils ont

toutefois souligné que "le rythme des changements est insuffisant pour atteindre les objectifs fixés". Selon eux, l'objectif de parité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire et secondaire en 2005 n'a pas été atteint.

Le communiqué du Groupe de haut niveau insiste sur le fait que "des mesures urgentes doivent être prises pour répondre aux besoins particuliers des exclus et des personnes marginalisées, des pauvres, du nombre croissant d'orphelins et d'autres groupes vulnérables, des enfants souffrant d'un handicap et des jeunes filles et des femmes qui constituent la majorité des populations illettrées et non scolarisées". Les régions où l'urgence est la plus grande sont l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud-Ouest et les pays arabes.

Les participants ont esquissé une série de mesures clés que

doivent prendre les gouvernements "dans les domaines fondamentaux de l'EPT que sont l'éducation des filles, les enseignants et les ressources. Ces mesures incluent notamment l'abolition des droits d'inscription et la réduction des autres coûts de l'éducation pour les enfants pauvres, et en particulier les filles". Elles comprennent également l'amélioration du "statut, des conditions de travail, des perspectives de carrière et des opportunités de développement professionnel des enseignants".

Pour remédier au déficit estimé de 5,6 milliards de dollars nécessaires annuellement pour atteindre l'objectif de l'enseignement primaire universel d'ici 2015, le Groupe de haut niveau a lancé un appel aux pays donateurs et aux organismes de financement pour "s'efforcer d'accroître l'aide publique au dé-

veloppement et d'autres ressources (...) et renforcer l'allègement de la dette et du service de la dette afin de débloquer des ressources pour l'enseignement fondamental dans les pays qui ont fait preuve de responsabilité et de transparence dans leur politique éducative et la mobilisation de leurs ressources internes".

Le Groupe de haut niveau sur l'EPT rassemble une trentaine de participants représentant quatre secteurs: les ministères de l'Education de pays en développement, les ministères de la Coopération de pays développés, les responsables de 5 agences des Nations Unies et des représentants de la société civile. La présidente fondatrice de l'IE, Mary Hatwood Futrell, représentait l'IE à cette quatrième réunion du Groupe de haut niveau. Seules six organisations de la société civile participent à ce groupe, dont la plupart sont membres de la Campagne mondiale pour l'Education. La présence de l'IE est une reconnaissance de la participation du mouvement syndical des enseignants au processus de l'EPT.

CISL: Mondialiser la solidarité – Construire un mouvement syndical mondial pour l'avenir

Le président et le secrétaire général de l'IE rejoindront les 700 délégués de la CISL qui se réuniront au Japon pour le 18ème congrès mondial de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).



Le thème central du débat portera sur l'unification du mouvement syndical international en vue de créer une nouvelle organisation syndicale internationale qui réunirait la CISL et la Confédération mondiale du travail (CMT) ainsi que des centrales syndicales démocratiques n'appartenant à aucune de ces deux organisations.

"Nous devons internationaliser beaucoup plus efficacement les activités syndicales, en rapprochant sensiblement les actions nationales et internationales, si nous voulons réussir à modifier le cours de la mondialisation", avait indiqué Guy Ryder, secrétaire général de la CISL lors du Congrès de l'IE en juillet 2004.

Le congrès de la CISL devra approuver des changements structurels, comme l'unification et la réforme des méthodes de travail de la CISL. Dans sa résolution principale, le congrès reconnaît le rôle important du partenariat entre la CISL, les fédérations syndicales

internationales (FSI) et le TUAC et appelle au renforcement de ce partenariat. La coopération avec les organisations partenaires que sont les fédérations syndicales internationales –telles que l'IE et l'Internationale des services publics– devrait prendre de l'ampleur et être approfondie dans les activités syndicales internationales d'organisation, de campagne, de mobilisation, de promotion et de défense des droits. La création d'un Conseil des Global Unions pour développer le travail entrepris dans le cadre du partenariat avec les FSI sera également discutée. Cette tendance est accueillie favorablement par l'IE et l'ISP.



Sharan Burrow, représentante des enseignants australiens, sera la prochaine présidente de la CISL. Sharan, qui siégeait au bureau exécutif de l'IE lorsqu'elle était présidente de l'Australian Education Union, sera désignée par le comité exécutif de la CISL en sa qualité de présidente de la centrale syndicale australienne Australia Council of Trade Unions.

Forum économique mondial 2005

Le secrétaire général de l'IE participera à la réunion annuelle du Forum économique mondial qui se tiendra à Davos du 26 au 30 janvier 2005. Le thème "Assumer la responsabilité de choix difficiles" est assez angoissant! Le FEM est une organisation internationale indépendante qui permet aux décideurs, aux responsables politiques, aux hommes d'affaires, aux responsables d'ONG, à la société civile et aux syndicats de se rencontrer et de discuter de sujets d'intérêt mondial. L'ordre du jour couvrira les sujets suivants: économie mondialisée, VIH/SIDA, pauvreté, sécurité mondiale et stabilité régionale, changements climatiques, citoyenneté mondiale, etc. Depuis 2002, les secrétaires généraux des fédérations syndicales internationales sont invités au Forum dans le cadre de réunions bilatérales.

www.weforum.org



Femmes et SIDA

les compétences nécessaires à la prévention du VIH. A l'occasion de la Journée mondiale 2004 contre le SIDA, l'IE a rappelé qu'**Eduquer c'est prévenir** et que le rôle des enseignants dans ce combat est absolument crucial.

Préoccupé par la féminisation de la pandémie, le congrès de l'IE a adopté une résolution relative au **genre et au VIH/SIDA**. Cette résolution appelle les gouvernements à assurer aux femmes et aux jeunes filles un accès égal et gratuit à une éducation publique de qualité; à mettre en œuvre des politiques éducatives incluant l'éducation sexuelle et des programmes de prévention du VIH et à garantir aux femmes et jeunes filles séropositives ou tou-



chées par le SIDA l'accès à des soins et traitements appropriés.

L'IE demande également aux syndicats du secteur de l'éducation de défendre les droits du travail et syndicaux des enseignants et des personnels de l'éducation vivant avec le VIH ou affectés par le SIDA. L'IE demande à tous les syndicats d'enseignants de garantir, sur base du droit fondamental à l'éducation, qu'aucun enfant - garçon ou fille - affecté par la pandémie, ne se voit refuser l'accès à l'éducation.

Plus de 40 millions de personnes dans le monde sont séropositives. Le taux d'infection chez les jeunes femmes augmente de façon alarmante. Les femmes et le VIH/SIDA était le thème de la campagne mondiale 2004 de l'ONUSIDA à l'occasion de la Journée mondiale 2004 contre le SIDA, le 1er décembre.

Dans le cadre de son action globale de lutte contre le VIH/SIDA, l'IE accorde une place déjà prépondérante à l'accès à l'éducation pour les filles et les femmes afin de leur permettre d'acquérir

Turquie: de nouvelles menaces pèsent sur Egitim-Sen

Le soulagement du syndicat turc des enseignants Egitim-Sen après l'arrêt de la Cour suprême de Turquie estimant le 15 septembre que le syndicat n'avait pas enfreint la constitution fut de courte durée: le procureur général demande la révocation du jugement. Le syndicat est à nouveau menacé de dissolution!



En Turquie, le droit des minorités d'enseigner et d'apprendre dans leur langue maternelle est sérieusement restreint. L'article 42 de la Constitution turque stipule que *"Personne ne peut être privé du droit d'apprendre et du droit à l'éducation"*, mais limite le droit d'apprendre en poursuivant *"aucune langue autre que le turc ne sera enseignée comme langue maternelle aux citoyens turcs dans tous les instituts de formation ou d'éducation"*.

En juin dernier, le procureur général d'Ankara avait intenté un procès contre le syndicat Egitim-Sen, parce que le syndicat défend le droit à l'éducation dans la langue maternelle

du citoyen et respecte les droits des minorités en Turquie, pays multilingue et multiculturel. L'IE avait à l'époque émis un appel d'action urgente à ses affiliés et présenté une plainte à l'Organisation internationale du travail. Le résultat de cette plainte est toujours à venir. De nombreux affiliés ont répondu et ont fait des représentations auprès des autorités turques et de l'Union européenne.

Le 15 septembre dernier, la Cour suprême de Turquie s'était prononcée en faveur de l'affiliée de l'IE, estimant que les statuts du syndicat (en faveur du droit à l'éducation en langue maternelle) ne violaient pas la constitution turque. Aujourd'hui, le procureur général d'Ankara refuse d'accepter la décision de la justice turque et a demandé la révocation du jugement.

La date de l'audience sera déterminée dans les prochaines semaines. L'IE a, en tous cas, émis un deuxième appel d'action urgente.

Contexte européen

En juillet 2004, une nouvelle loi relative à la liberté syndicale avait été adoptée par le Parlement. Cette loi devrait réduire de manière significative les possibilités d'ingérence de l'Etat dans les activités des syndicats. Elle n'est cependant pas entrée en vigueur en raison d'un veto présidentiel.

La procédure d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est actuellement débattue et cette affaire risque de ternir le bilan de la Turquie en matière de respect des droits humains.

Sommet ibéro-américain: "Eduquer pour progresser"

Le thème officiel du 14^e Sommet ibéroaméricain (19-20 novembre, San José, Costa Rica), "Eduquer pour progresser", n'a pas tenu ses promesses. Rattrapé par l'actualité internationale, le sommet des 21 pays (19 d'Amérique latine, plus l'Espagne et le Portugal) n'a pas vraiment dégagé de pistes d'actions concrètes en faveur de l'éducation.

Selon la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), le sous-continent est la région la "plus inégalitaire" de la planète. Et les investissements consentis par élève sont inférieurs de moitié à la moyenne investis dans l'éducation primai-

re et secondaire dans les pays développés. La question de la conversion de la dette extérieure des Etats en fonds consacrés à l'éducation a fait l'objet de discussions (voir aussi l'initiative de la CNTE en page 11).

La Déclaration du sommet des chefs d'Etat reconnaît certes que l'éducation est un droit humain fondamental universel, et reconnaît la responsabilité de l'Etat. Elle souligne également que le financement de l'éducation est prioritaire et les chefs d'Etat s'engagent à *"dégager de nouvelles ressources pour garantir une éducation de qualité équitable pour tous"*, mais sans livrer de pistes réelles.

Estimant que *"l'éducation est la responsabilité de tous"*, l'article 12 de la déclaration demande *"la poursuite d'alliances entre l'Etat, les enseignants –et leur syndicat? La déclaration ne le précise pas!– et la société civile pour améliorer la qualité de l'éducation"*. La déclaration insiste aussi sur l'attention à accorder à l'éducation des groupes les plus vulnérables (autochtones, migrants, handicapés) et à l'éradication du travail des enfants.

Protestations de l'IE

Iran

L'IE a protesté contre l'arrestation en juillet d'un groupe d'enseignants qui manifestaient pacifiquement devant le Parlement iranien. Ils dénonçaient les retards et la discrimination dans le paiement des salaires et des prestations des enseignants. L'IE a également dénoncé l'emprisonnement de deux dirigeants du syndicat enseignant, Mahmoud Beheshi Langarudi et Ali-Asghar Zati, le 12 juillet 2004, et les intimidations dont ils ont été l'objet durant leur détention.

Sierra Leone

L'IE a fermement condamné

l'assassinat le 29 septembre en Sierra Leone de Fanny Ann Eddy, la fondatrice de l'Association des homosexuels de Sierra Leone (SLLGA). Fanny Ann a été retrouvée au siège de l'association, où elle avait travaillé seule la nuit précédente. Son ou ses assaillants ont apparemment forcé la porte. Selon les informations de Human Rights Watch, elle a été violée à plusieurs reprises et poignardée et on l'a trouvée la nuque brisée.

Lors de la 60^{ème} session de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme, Fanny Ann avait attiré l'attention du gouvernement de Sierra Leone et des Nations Unies au sujet des persécutions dont font l'ob-

jet les personnes vulnérables, dont les homosexuels, en Afrique.

L'IE a demandé au président de Sierra Leone de garantir les droits des personnes gays et lesbiennes.

Colombie

L'IE et le mouvement syndical international ont condamné l'expulsion de quatre représentants syndicaux étrangers de Colombie le 30 octobre. Le gouvernement aurait dressé une liste de représentants syndicaux interdits de séjour dans le territoire et cette liste comprendrait des personnes qui ont participé à une mission internationale de

solidarité en Colombie ayant pour but de faire pression sur le gouvernement Uribe pour qu'il mette un terme à l'assassinat de syndicalistes colombiens et arrête la répression antisyndicale.

Depuis plusieurs années, l'IE coopère avec son affiliée, la FECODE pour protéger les enseignantes et enseignants persécutés et leur famille. Un projet en cours vise à former les enseignants à recourir aux mécanismes nationaux et internationaux de défense des droits humains.

Le 5 novembre, une délégation des Fédérations syndicales internationales (FSI) s'est rendue à l'ambassade de Colombie à Bruxelles.

Protestation en Italie



En Italie, une grève du personnel enseignant et technique a mobilisé plus de 80% des écoles le 15 novembre dernier. Les personnels et leurs syndicats protestaient contre le projet de budget 2005 du gouvernement de Silvio Berlusconi qui pourrait entraîner une réduction de l'emploi de 2%, soit 20.000 postes en comptant les administratifs.

Les organisations syndicales CGIL, CISL et UIL ont manifesté dans les rues de Rome avec de nombreux enfants et parents d'élèves.

Outre le problème de l'emploi, les enseignants réclament une revalorisation de 8% de leurs traitements, afin de couvrir l'inflation, et protestent contre le retard pris dans les négociations avec l'Etat, leur conven-



➤ Enrico Panini, leader de la CGIL-Scuola

tion salariale n'ayant pas été révisée depuis juin 2003.

Les syndicats déplorent également une réforme des rythmes scolaires qui a entraîné la réduction du nombre d'heures de cours à l'école primaire, en rendant facultative la présence en classe l'après-midi. La réforme adoptée plus tôt dans l'année généralise le modèle scolaire de 27 heures dans le primaire, alors que les modèles allaient jusqu'à présent de 27 à 40 heures par semaine selon les écoles. Les syndicats d'enseignants y voient un coup porté à l'enseignement public et une faveur aux élèves des milieux aisés, en mesure d'accéder à des activités éducatives extra-scolaires payantes. La mobilisation du 15 novembre visait à mettre la pression sur le ministère de l'Education qui doit aujourd'hui présenter des décrets d'application de la réforme scolaire.

Victoires

En novembre, la centrale syndicale néerlandaise FNV, dont le syndicat enseignant AOB est membre, a conclu avec le gouvernement un accord sur la retraite anticipée. Le gouvernement démocrate chrétien de Peter Balkenende avait quitté la table des négociations avec les syndicats en mai 2004 en raison de leur refus des plans de retraite proposés.

En Roumanie, un accord a été conclu entre le gouvernement et trois des quatre affiliés de l'IE. L'accord prévoit une augmentation de salaire de 27,69 % pour les enseignants à compter du 1er octobre. L'accord a également résolu le problème salarial d'autres catégories du personnel éducatif, comme les comptables et les administrateurs.

Réunion régionale dans les Caraïbes



Les enseignants et enseignantes de toutes les affiliées de l'IE dans les Caraïbes ont été rejoints par des délégués d'organisations membres de l'IE du Canada, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, à l'occasion de la réunion du Bureau exécutif du Caribbean Union of Teachers (CUT) réuni à la Barbade début décembre.

Les participants ont discuté, entre autres, des implications du marché unique économique CARICOM sur l'éducation et les enseignants. Avant la réunion, des ateliers ont été organisés par la coordinatrice de l'IE pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes, Virginia Albert, sur la négociation collective et l'utilisation des technologies de l'information.

Les conséquences des ouragans récents qui ont détruit des milliers d'écoles, de maisons et de bâtiments dans la région, étaient également à l'ordre du jour.

Plus d'infos sur le site du CUT:
www.caribbeanteachers.com

USA: Les enseignants espèrent davantage de la nouvelle ministre de l'Education

Le président de la National Education Association (NEA), Reg Weaver, a réagi à la nomination par George Bush, de Margaret Spellings comme secrétaire d'Etat à l'Education. Reg Weaver a déclaré qu'il espérait que la nouvelle ministre comprendrait mieux le rôle essentiel des enseignants pour améliorer les performances des élèves et qu'elle coopérerait afin de rendre les écoles publiques meilleures pour chaque enfant. "C'est une excellente occasion pour l'administration de changer le ton de

son discours envers la communauté éducative, en particulier avec les 2,7 millions d'adhérents de la NEA qui sont présents dans toutes les écoles de la nation."

On se souviendra que le 23 février 2004, l'ancien ministre de l'Education, Rod Paige, avait critiqué la NEA lors d'une réunion des gouverneurs de la nation à la Maison Blanche. Rod Paige avait accusé la NEA d'être une "organisation terroriste" au seul motif que la NEA s'opposait aux réformes éducatives "No Child Left Behind" de l'administration Bush. A l'époque, la NEA avait

réagi, en déclarant "C'est une atteinte révoltante à l'encontre des enseignants américains que d'assimiler à un acte de terrorisme le fait d'être en désaccord avec le président Bush et de défendre les étudiants et les enseignants."



Projet de solidarité avec Beslan



Plus de 35 organisations membres de l'IE ont contribué au fonds de solidarité ouvert pour financer la scolarité des enfants des enseignants décédés dans l'école de Beslan en septembre 2004. Les plus grosses contributions sont venues des pays scandinaves avec DLF et UtdanningsForbundet, d'Amérique du Nord avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, la NEA et l'AFT ainsi que d'Europe. Des organisations

ayant moins de moyens, comme les syndicats d'enseignants de Mongolie ou de Bosnie Herzégovine, ont également participé financièrement au fonds.

Les sommes récoltées jusqu'à présent, y compris la contribution directe de l'IE ont permis d'atteindre 130.000 Euros, somme estimée pour couvrir les frais de scolarité des 35 enfants âgés de 6 à 18 ans ayant perdu un parent enseignant dans la tragédie de Beslan.



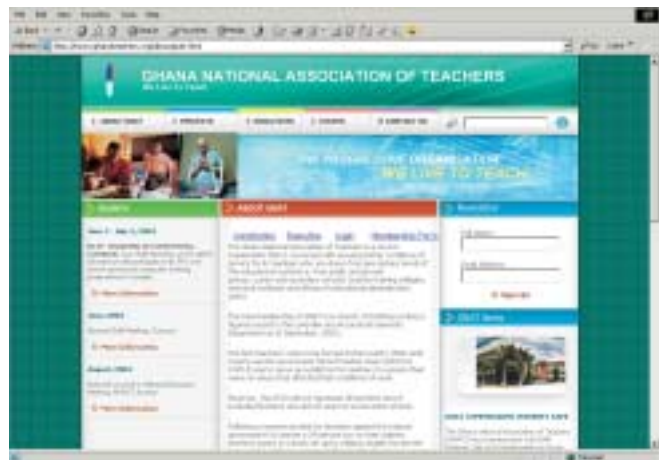
Forum social mondial 2005

L'IE participera au prochain **Forum social mondial** qui se tiendra à Porto Alegre, au Brésil, du 26 au 31 janvier 2005. La délégation de l'IE sera emmenée par son président, Thulas Nxesi de la SADTU Afrique du Sud. Etant donné que le forum prend de plus en plus d'ampleur, l'IE demande aux affiliés qui comptent se rendre à Porto Alegre d'en informer le secrétariat le plus rapidement possible: headoffice@ei-ie.org

GNAT Ghana en ligne

Le Ghana National Association of Teachers a lancé un site internet www.ghanateachers.org qui permet de trouver une manne d'informations sur le syndicat, ses membres et ses activités. Un forum de discussion permet aussi de discuter avec des collègues au Ghana et vous pouvez vous inscrire sur une liste d'envoi afin de recevoir un bulletin d'information électronique.

Le site n'est pas la seule preuve de l'engagement du GNAT en faveur des technologies de l'information, puisque le syndicat s'est également doté d'un cybercafé équipé de 10 ordinateurs, au siège même de l'organisation, à Accra.



Les enseignants islandais en grève tiennent bon

4.500 enseignants membres de l'affiliée de l'IE en Islande, Kennarasamband Íslands, sont en grève depuis le 20 septembre pour réclamer des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. Depuis 1996, la plupart des enseignants des écoles secondaires sont employés directement par les municipalités. Avant cela, ils étaient employés par l'Etat.

Le conflit actuel a éclaté suite à l'échec des municipalités à financer le nouvel accord. Plusieurs tentatives de négociation pendant la grève ont échoué. Après six semaines de grève, 93% des enseignants ont rejeté la proposition du médiateur de l'Etat. La tentative de médiation du Premier ministre le 11 novembre a également échoué, le parlement pourrait être appelé à intervenir.

Brésil: Education contre dette



Le syndicat brésilien des personnels de l'éducation, CNTE, va lancer une campagne nationale en faveur de la conversion du service de la dette extérieure du Brésil en ressources sup-

plémentaires pour l'éducation. La CNTE estime la dette extérieure du Brésil à 140 milliards de dollars US. Une conversion, même de 5% de cette somme, en budget pour l'éducation serait la bienvenue dans un pays qui compte encore 47 millions d'analphabètes, où 90% des écoles sont sous-équipées et où 48% des enseignants souffrent de burn-out. Le comité de direction de la CNTE a approuvé cette campagne le 6 novembre dernier.

Cette conversion, vieille revendication des syndicats de l'éducation, avait déjà été l'objet de discussions et avait été approuvée au niveau international par l'IE et la Confédération des éducateurs américains (CEA).

La campagne atteindra son point d'orgue lors de la semaine nationale de défense et de promotion de l'éducation publique, organisée chaque année en avril par la CNTE. La CNTE demandera notamment au gouvernement brésilien d'adopter officiellement cette proposition. "Cette mesure, qui

contribuerait à l'éducation publique pour tous, compenserait partiellement une injustice historique. Pendant des décennies, la population n'a jamais été consultée sur la nécessité, la pertinence, et l'utilisation, des prêts obtenus par l'Etat", souligne Juçara Dutra Vieira, présidente de la CNTE et vice-présidente de l'IE.



STATUT DES ENSEIGNANTS

Les enseignants contractuels à la loupe

Pour faire face aux exigences de l'objectif d'Education Pour Tous, de nombreux pays en développement engagent des personnes dépourvues de formation ou de compétences spécifiques pour enseigner aux milliers d'enfants qui rejoignent les bancs de l'école.

Peu formés, mal payés, privés de statuts décents, ces enseignants contractuels suscitent l'inquiétude des associations d'enseignants et de parents en Afrique francophone.

fonctionnaires. S'il semble clair que les gouvernements qui ont recruté des enseignants volontaires l'ont fait parce qu'ils étaient confrontés à des besoins énormes de sco-

Un niveau minimum de formation sera également exigé et les candidats seront sélectionnés par le biais de tests.

Les enseignants contractuels devraient également se voir offrir un contrat à durée indéterminée incluant plans de carrière, passerelles de promotion, garanties de protection sociale, droits et devoirs selon la législation en vigueur; ainsi que des salaires permettant de mener une vie décente.

La mise en œuvre de ces mesures exigera des Etats de se pencher sur les affectations des dépenses publiques (santé, éducation, défense, entre autres) et d'allouer le plus efficacement possible les sommes dégagées. Cet exercice donnera aux pays en développement une meilleure crédibilité et légitimité pour demander à la communauté internationale un effort financier accru pour faire décoller l'initiative Education Pour Tous. Il est également nécessaire que les engagements pris par la communauté internationale en faveur de l'édu-

Le terme générique "enseignant contractuels" revêt beaucoup de réalités différentes selon les pays. Ils sont fréquemment appelés enseignants "volontaires" ou "communautaires" au Burkina, au Sénégal ou au Tchad. Les pires conditions sont en vigueur à Madagascar où les enseignants communautaires ne disposent pas de contrat et sont payés très irrégulièrement par les associations de parents d'élèves. Les enseignants communautaires malgaches ne reçoivent aucune formation préalable à leur entrée en fonction. Au Sénégal, les "volontaires de l'éducation" sont rémunérés par l'Etat et disposent de contrats de deux ans, au terme d'une formation de 6 mois. Au Mali, les "contractuels" sont rémunérés par l'Etat ou la communauté après une formation de 3 mois.

cation se concrétisent par une augmentation de l'assistance extérieure à la hauteur des besoins posés.

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo

► Mamadou N'Doye, secrétaire exécutif de l'ADEA, Elie Jouen, secrétaire général adjoint de l'IE et Lamine Traoré, ministre de l'Education du Mali.



L'IE a organisé une conférence majeure sur ce thème, conjointement avec l'ADEA (Association pour le développement de l'éducation en Afrique), la Banque mondiale et le ministère de l'Education du Mali. Cette conférence a regroupé fin novembre 2004, des ministres et des représentants de syndicats d'enseignants et d'associations de parents d'élèves de 12 pays¹, ainsi que des représentants d'agences de développement et de la société civile.

La conférence, tout en prenant en considération la diversité des situations a dégagé des recommandations sur le recrutement, la formation, les conditions d'emploi et les perspectives des maîtres non

larisation, dans un cadre limité de ressources, la conférence a admis que cette pratique pose des problèmes d'inéquité et de qualité de l'éducation.

Le manque de formation des enseignants contractuels, la qualité de leurs performances, ainsi que les disparités des salaires sont des questions que les acteurs de la conférence ont accepté de considérer avec attention.

Les acteurs institutionnels présents à la conférence ont ainsi accepté le principe d'assurer aux contractuels une formation initiale d'au moins 6 mois suivie d'un plan de développement professionnel comportant une formation continuée et divers soutiens pédagogiques ciblés.



TRAVAIL DES ENFANTS

Le droit des enfants à l'éducation n'est pas négociable

"Le travail des enfants et l'éducation pour tous sont les deux faces d'une même médaille", affirme Eswaran Subramaniam, membre du Bureau exécutif de l'IE et secrétaire général de la Fédération indienne des enseignants AIPTF.



► L'IE mène un très bon programme de prévention de l'abandon scolaire en Inde avec trois de ses affiliées.

© S. Grumiau

Union (PRTU) d'Andhra Pradesh est désormais reconnu par le gouvernement et son infrastructure fonctionne bien. Le PRTU a sélectionné un petit nombre de districts plutôt que de travailler dans l'ensemble du territoire, il a mené des études dans ces districts, organisé une formation et fait participer les membres au niveau local. Il a également mené une campagne publicitaire (affiches, etc.) et organisé des réunions sur le thème de l'abandon scolaire et du maintien aux études. Mais surtout, le syndicat a eu des contacts directs avec les enseignants dans les classes.

Les études réalisées par le PRTU font apparaître, entre autres choses, que le programme des cours doit être grandement amélioré. Le syndicat a analysé les manuels scolaires et a conclu que, très souvent, ils ne répondent pas aux besoins des enfants. Armé de ces conclusions, le syndicat a présenté des propositions concrètes au gouvernement de l'Andhra Pradesh afin de modifier le programme et les manuels. Au niveau national, l'AIPTF a conseillé le gouvernement fédéral sur les programmes.

Le programme est un exemple concret de la contribution du secteur éducatif à l'éradication du travail des enfants. La prévention de l'abandon scolaire et le maintien des enfants à l'intérieur du système éducatif est la meilleure contribution que les syndicats enseignants, les écoles et les professeurs peuvent apporter pour réduire le nombre des enfants qui travaillent.

Enseignants et syndicats doivent veiller à ce que les systèmes scolaires dispensent une éducation de qualité. Lorsque nous aurons atteint cet objectif, nous, secteur de l'éducation, nous aurons grandement contribué à l'éradication du travail des enfants." Le point de vue d'Eswaran est partagé par les syndicats qui travaillent actuellement au programme Education Pour Tous lancé par l'IE.

Les affiliés indiens de l'IE, tout comme le coordinateur de l'IE, ont participé à une conférence internationale sur le travail des enfants (Hyderabad, Inde, 2 au 5 novembre 2004) afin de débattre sur le thème " Non au travail, oui à l'école". La conférence a réuni des syndicats, des ONG, des organisations de

donateurs et des politiques. Au cours de la conférence, la centrale syndicale néerlandaise FNV a organisé un séminaire spécialement destiné aux syndicats, qui a donné l'occasion aux délégués d'échanger leurs points de vue et leurs expériences sur les initiatives syndicales destinées à mettre un terme au travail des enfants.

La conférence a été une bonne occasion de prendre conscience du fait que l'Inde compte 60 millions d'enfants travailleurs. En dépit de ses résultats économiques, l'Inde compte en effet 400 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et la pauvreté est à la fois la cause et la conséquence du recours répandu au travail des enfants. Les enfants tra-

vailent comme ouvriers agricoles, domestiques, tisserands, chiffonniers, tailleurs de diamant, ouvriers textiles, mécaniciens et casseurs de pierre et, de ce fait, un grand nombre d'entre eux n'a pas la chance d'aller à l'école. Le système des castes, la mauvaise application des lois et la discrimination fondée sur le sexe contribuent également au travail des enfants en Inde. De nombreux enfants sont aussi pris dans l'engrenage de la servitude en raison de l'endettement de leur famille.

L'IE mène un très bon programme de prévention de l'abandon scolaire en Inde, qui est financé par la FNV. Trois syndicats membres de l'IE en Andhra Pradesh et au Karnataka mettent en œuvre un projet dans le cadre du programme Education Pour Tous IE/FNV. Les syndicats mettent en place quatre activités distinctes mais cohérentes au sein de ce programme: ils élaborent des politiques éducatives; ils s'en servent pour faire pression sur le gouvernement; ils réalisent des études pour étayer leurs idées et organisent des programmes de formation et de sensibilisation destinés aux membres et aux dirigeants.

L'un des syndicats, le Progressive Registered Teachers



© S. Grumiau

PUBLICATIONS

Contribuez au Fonds de solidarité!



L'IE a publié un dépliant pour encourager ses organisations membres à contribuer financièrement au Fonds de solidarité de l'IE. Ce fonds a été établi pour venir en aide aux organisations membres en situation d'urgence, notamment lors de catastrophes naturelles, de famines, de guerres, de persécutions ou d'autres situations extrêmement graves. Il apporte principalement une assistance à court terme

afin d'assurer la survie des organisations et de leurs membres. Au cours de ces dernières années, le Fonds de solidarité a notamment été utilisé pour secourir des enseignants colombiens affiliés au syndicat FECODE, lorsque leur vie était menacée; pour aider des enseignants afghans et libériens à organiser des écoles dans les camps de réfugiés; pour apporter un soutien institutionnel aux syndicats d'enseignants

de Palestine, d'Irak et du Timor oriental; pour venir en aide aux enseignants qui ont subi des pertes matérielles à la suite de tremblements de terre en Algérie, en Inde et en Amérique centrale.

Le Fonds de solidarité de l'IE permet également de soutenir des projets d'assistance à long terme dans des pays en conflits tels que le Kosovo, la Sierra Leone et l'Éthiopie.

Toutes les organisations membres sont invitées à verser leur contribution au Fonds sur base annuelle en fonction de leurs moyens. Ces contributions permettent à l'IE de réagir immédiatement pour organiser et coordonner de la façon la plus efficace et la plus appropriée l'assistance dont nos collègues ont besoin.

Compte n° 310-1006170-75
ING BELGIUM, 157 bd Anspach,
1000 Bruxelles, Belgique

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'IE

L'IE a publié une nouvelle brochure permettant au néophyte de mieux appréhender son vaste champ d'activité. Cette brochure, disponible en plusieurs langues, permettra aux organisations membres de familiariser leurs adhérents aux activités de leur fédération internationale.



Cette brochure attrayante explicite les objectifs de l'IE, son mode de fonctionnement, ses partenariats, ainsi que ses dix domaines d'activités principaux.

La brochure peut être téléchargée du site internet ou demandée au secrétariat.

CISL Le guide syndical de la mondialisation

La CISL lance, à l'occasion de son congrès mondial, une étude sur le rôle des syndicats dans le processus de mondialisation. Conçu comme guide pour les syndicalistes travaillant au niveau national ou international, le "guide syndical de la mondialisation" montre comment la mondialisation affecte les missions syndicales jour après jour.

L'ouvrage passe en revue com-

ment les syndicalistes peuvent faire avancer les questions sociales au niveau international, par exemple dans leurs contacts avec des organismes internationaux tels que la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation internationale du travail (OIT). L'étude se penche également sur le rapport entre les syndicats et les multinationales, incluant un nouveau cha-

pitre sur les responsabilités sociales des entreprises.

Ce guide évalue l'impact de la mondialisation dans une série de domaines, comme les services publics, le VIH/SIDA et sur des questions d'égalité, citant les campagnes syndicales sur ces questions. Le guide évoque également l'importance des conventions fondamentales de l'OIT, l'apparition des accords-cadres entre les entreprises et

les fédérations syndicales internationales et les questions liées aux fonds de pension. Le but général de l'ouvrage est d'encourager la solidarité internationale et de participer de ce fait à l'édification d'un mouvement syndical international plus fort.

L'ouvrage peut être téléchargé chapitre par chapitre ou entièrement: >>> www.icftu.org/pubs/globalisation/

UN JOUR DANS LA VIE DE

Carlos Augusto Abicalil syndicaliste et parlementaire brésilien

Dans cet article, Carlos Abicalil, parlementaire issu du syndicat brésilien des enseignants Confederacao Nacional dos Trabalhadores em Educacao (CNTE), se penche sur les difficultés de fonctionner avec un gouvernement "allié" et du difficile équilibre entre solidarité politique et exigences de la base.

Carlos Augusto Abicalil a vécu toute la transformation du paysage politique brésilien. Comme étudiant, il militait clandestinement contre la dictature militaire dans les années 70. Dans les années 80 et 90, il a œuvré au développement et au succès du syndicat CNTE. En 2003, il fut élu au parlement sur la liste du parti travailliste, *Partido dos Trabalhadores*, du président Lula.

Carlos Abicalil, ancien membre du Bureau exécutif de l'IE, est un pragmatique. Il estime que le syndicat doit tenter de faire la synthèse entre l'idéalisme et la réalité du terrain. Il se méfie de l'idéologisme doctrinaire de certains syndicats du continent latino-américain qui peinent à obtenir des résultats concrets.

Un syndicat d'enseignants doit rester ancré dans la société, estime-t-il. "Dès le début, la CNTE s'est positionnée comme une organisation sociale, et non une organisation corporatiste uniquement préoccupée par les intérêts financiers de ses membres". Ainsi pendant la dictature militaire –de 1964 jusqu'à 1988–, la CNTE a coopéré étroitement avec d'autres organisations de la société civile, comme les associations de femmes et de parents. Et particulièrement avec les comités lo-

caux. Car c'est dans le concept de proximité que réside la forte présence organisationnelle de la CNTE. Dans la recherche constante de lier la défense de la cause des enseignantes et enseignants avec les besoins de la population locale. La force de la CNTE résulte de cette interaction.

"La CNTE a également coopéré étroitement avec les universités", explique Carlos Abicalil. Ainsi de nombreux universitaires ont réalisé des études pour soutenir les revendications syndicales, études que le syndicat n'avait ni le temps, ni les moyens de réaliser.

"L'organisation bénéficiait donc déjà d'une bonne assise dans la société, lorsque le syndicat fut officiellement légalisé en 1988. Grâce à cette reconnaissance et cette forte présence dans la société, la CNTE a pu imposer une consultation permanente avec le gouvernement et poser clairement ses revendications sur la table." Carlos rappelle ainsi fièrement que la CNTE a pu obtenir l'allongement de la scolarité obligatoire de 4 à 8 ans. Mais encore plus important pour lui est le fait que la défense de l'éducation publique au Brésil soit devenue une question de société. "Une éducation qui soit accessible pour chacun et pas



seulement pour les privilèges, comme c'était le cas avant au Brésil."

Carlos Abicalil partage avec de nombreux syndicalistes enseignants le souci d'évoquer la qualité de l'éducation en parallèle à la question de l'accès. "La qualité de l'éducation est d'ailleurs un sujet brûlant au Brésil où beaucoup de choses doivent encore être améliorées, notamment dans l'éducation primaire." Là aussi, à l'instar de beaucoup d'autres pays, les salaires d'enseignants sont si bas –en moyenne 220 euros par mois au Brésil–, que les personnes qualifiées choisissent d'autres filières. Beaucoup d'écoles sont donc obligées d'engager du personnel dont les compétences et qualifications sont moindres. De plus, les investissements structurels ont longtemps été trop faibles et de nombreux établissements sont délabrés, et les méthodes d'enseignement sont obsolètes.

S'agissant de la négociation, Carlos Abicalil revendique la

méthode du compromis. "Vous n'obtenez des résultats que lorsque vous êtes disposé à faire des compromis, mais ce n'est pas toujours facile à accepter pour la base qui espère 100% de réussite", souligne Carlos. La venue au pouvoir du parti travailliste a rendu les choses encore plus complexes. "En effet", explique Carlos, "si les militants comprennent que l'on fasse des compromis avec les conservateurs, ils s'attendent à ce qu'un gouvernement travailliste réponde positivement aux revendications sans contrepartie". En 2002, les attentes qui ont accompagné l'élection du président travailliste Lula, lui-même un ancien syndicaliste, étaient énormes.

Dans ces circonstances, la tâche de la CNTE est stratégiquement difficile. "Nous devons slalomer entre la solidarité (politique) avec le gouvernement et l'indépendance en tant que syndicat défenseur des personnels de l'éducation". Un défi, assurément!